

PRISE DE POSITION POUR LA PROTECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE


- ATTENDU QUE,** le Sommet de la Francophonie est prévu en octobre 2008;
- ATTENDU QUE,** le rôle joué par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans l'adoption de la convention de l'UNESCO, dans la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
- ATTENDU QUE,** le SIDIIEF est une OING reconnu par l'OIF;
- ATTENDU QUE,** le partage de la langue française au plan professionnel et que la promotion des échanges scientifiques en langue française constituent des éléments distinctifs de la mission du SIDIIEF;
- ATTENDU QUE,** le SIDIIEF se préoccupe du développement de la pratique infirmière à travers le monde francophone;
- CONSIDÉRANT QUE,** l'importance de soutenir la mission de l'OIF;
- CONSIDÉRANT QUE,** la convention de l'UNESCO n'inclut pas la protection de la diversité linguistique;
- CONSIDÉRANT QUE,** la fragilité de la langue française au plan international, mais également au plan national, face aux accords de commerce internationaux;
- CONSIDÉRANT QUE,** l'accès à l'éducation, à la documentation et au transfert des connaissances en langue française constituent un enjeu de développement pour la profession infirmière dans les pays de la Francophonie;
- CONSIDÉRANT QUE,** l'importance pour tout citoyen de langue française d'avoir accès à des soins de santé dans sa langue;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU DE :

intervenir auprès du secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf, pour que la protection de la langue française soit à l'ordre du jour du Sommet de la Francophonie de Québec, en octobre 2008, et que l'OIF mette de l'avant un comité de travail pour étudier le projet d'intervenir auprès de l'UNESCO en vue d'une convention internationale protégeant la diversité linguistique;

inviter nos membres à intervenir dans le même sens auprès des ministres responsables de la Francophonie de leur pays respectif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SIDIIEF, TENUE LE 28 MAI 2008, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.


Hélène Salette
Secrétaire générale
SIDIIEF